Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

lycée polyvalent
Jacques Brel

académie
Lyon

éducation
nationale

Vénissieux, le 09 novembre 2020

Le Proviseur
Président du Conseil d'Administration

aux

Membres du Conseil d'administration

Secrétariat de direction

n°
Affaire suivie par
Caroline FORGEARD
Téléphone
04 72 50 31 60
Télécopie
04 72 90 11 98
Courriel
Ce.0692717d@ac-lyon.fr

2 rue Albert Jacquard
69200 VENISSIEUX

http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/brel/

Objet : convocation au conseil d'administration

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil d'Administration du lycée polyvalent qui se tiendra

Le vendredi 26 novembre 2020 à 18 heures
en salle polyvalente

En début de séance, il sera procédé au vote du procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 5 novembre 2020.

Ordre du jour :

1. Contrats et conventions ;
2. Présentation du budget 2021 ;
3. D. B. M;
4. Questions diverses

Toute question à ajouter à l'ordre du jour devra parvenir au Chef d'établissement deux jours avant la réunion, sauf les questions portant sur les domaines définis par le Code de l'Education qui doivent obligatoirement avoir fait l'objet d'une instruction préalable en Commission Permanente.

Le Proviseur
Président du Conseil d'Administration

D. COURSODON

JBrel
Lycée polyvalent

ANNEXE 6

Séance n° 3 du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 26/11/2020

Nom Etablissement : LPO Jacques Brel

Adresse : 2 rue Albert Jacquard 69200 VENISSIEUX

Type :

Membres du conseil d'administration

QUALITE	TITULAIRES					SUPPLEANTS				
	Noms	Prénoms	P	A	E	Noms	Prénoms	P	A	E
I - ADMINISTRATION - Membres de droit										
Chef d'établissement, président	1 COURSODON	Damien			x					
Adjoint au chef d'établissement	2 MOYROUX	Olivier	P							
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	3 ASSUNÇAO	Paul	P							
Conseiller principal d'éducation	4 PELLAT	Ronny	P							
Chef des travaux	5 PAGES	Cécile	P							
II - ELUS LOCAUX										
Collectivité territoriale rattachement	1 BUFFARD	Laurent		X		1 COATIVY	Muriel		X	
	2 KOTARAC	Andréa		X		2 DEBU	Raphaël		X	
Représentants de la commune siège	1 BRAIKI	Bayrem	P			1 NDIAYE	Hamdiatou		X	
	2 BRIKH	Sophia	D			2 BENAISSA	Monia		X	
OU si établissement public de coopération intercommunale (EPCI)										
Collectivité territoriale rattachement	1					1				
	2					2				
Représentant de la commune siège	1					1				
Représentant de l'EPCI	1					1				
III - PERSONNALITES QUALIFIEES										
Si membres administration = 5	1 ODET	Hervé		X						
Si membres administration < 5	1									
	2									
Total du premier tiers	10									
IV – ELUS DES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT										
Personnels d'enseignement et d'éducation	1 BRUNON	Philippe		X		1 ES SBIHI	Driss		X	
	2 ARCHAMBAULT	Muriel			X	2 THEVENIN	Isabelle		X	
	3 BOUCHERE	Céline	P			3 BESSE	Rémy		X	
	4 THENOT	Céline	P			4 BEAL	Margot		X	
	5 GONTARD	Elsa	P			5 HARDY	Lise		X	
	6 MARTEL	Catherine	P			6 MATHIAS	Leïla		X	
	7 PHANTHACHITH	Jimmy	P			7 BISSARDON	Eloïse		X	
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)	1 TOSELLO	Hélène	P			1 NAJI	Jamila			
	2 GIORDANO	Frédéric	P			2 FORGEARD	Caroline			
	3 ZEKRI	Mohamed	P			3 KEMPF	Eric			
Total du deuxième tiers	10									
V – ELUS DES PARENTS D'ELEVES	1 BOUKOUM	Souad	P			1				
	2 AOUADH	Jocelyne			X	2				
	3 REMOND	Nathalie	P			3				
	4 FERKIOUI	Linda			X	4				
	5					5				
– ELUS DES ELEVES	1 IBRAHIM	Rayanne		X		1 KADI	Jibril		X	
	2 LALE	Mehmet		X		2 GOUSSE	Manuel		X	
	3 TEDBIRT	Slimane	P			3 CHANEL	Emma		X	
	4 CHENNOUF	Ayah		X		4 WISMAN	Maëlle		X	
	5 RENOUD	Arthur		X		5 AHAMADA	Kassim		X	
Total du troisième tiers	10									
		Total titulaires	17	08	04		**Total suppléants**	00	16	00
Total membres du CA	**30**	**Quorum**	**16**				**Total présents à la séance**	**29**		

Secrétaire de séance :
M. ZEKRI

Président :
Damien COURSODON

Lycée polyvalent Jacques Brel
D. Coursodon
Vénissieux

JBrel
Lycée polyvalent

CONSEIL D'ADMINISTRATION n°3
Jeudi 26 novembre 2020 à 18h en salle polyvalente

Liste d'émargement

Administration - membres de droit (4)	Nom - Prénom	Émargement	mode distanciel	Excusé
Chef d'établissement	COURSODON Damien			
Adjoint au chef d'établissement	MOYROUX Olivier			
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	ASSUNÇAO Paul			
Conseiller Principal d'Éducation	PELLAT Ronny			
Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques en établissement	PAGES Cécile			
Elus locaux				
Collectivité territoriale rattachement	BUFFARD Laurent			
	KOTARAC Andréa			
	COATIVY Muriel *(suppléante)*			
	DEBU Raphaël *(suppléant)*			
Représentants de la commune siège	BRAIKI Bayrem			
	BRIKH Sophia		X	
	NDIAYE Hamdiatou *(suppléant(e))*			
	BENAISSA Monia *(suppléant(e))*			
Personne qualifiée				
	ODET Hervé			
Élus des personnels de l'établissement				
Personnels d'enseignement et d'éducation	BRUNON Philippe			
	ARCHAMBAULT Muriel			X
	Sup Mme THEVENIN Isabelle			
	BOUCHERE Céline			
	THENOT Cécile			
	GONTARD Elsa			
	MARTEL Catherine			
	PHANTHACHITH Jimmy			
	ES SBIHI Driss *(suppléant(e))*			
	THEVENIN Isabelle *(suppléante))*			
	BESSE Rémy *(suppléant(e))*			
	BEAL Margot *(suppléant(e))*			
	HARDY Lise *(suppléant(e))*			
	MATHIAS Leïla *(suppléant(e))*			
	BISSARDON Eloïse *(suppléant(e))*			

	Nom - Prénom	Emargement	mode distanciel	Excusé
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)	TOSELLO Hélène			
	GIORDANO Frédéric			
	ZEKRI Mohamed			
	NAJI Jamila *(suppléant(e))*			
	FORGEARD Caroline *(suppléant(e))*			
	KEMPF Eric *(suppléant(e))*			
Élus des parents d'élèves				
	BOUKOUM Souad			
	AOUADH Noëlle			
	REMOND Nathalie			
	FERKIOUI Linda			
Élus des élèves				
	IBRAHIM Rayanne			
	LALE Mehmet			
	TEDBIRT Slimane			
	CHENNOUF Ayah			
	RENOUD Arthur			
	KADI Jibril (suppléant(e))			
	GOUSSE Manuel (suppléant(e))			
	CHANEL Emma (suppléant(e))			
	WISMAN Maëlle (suppléant(e))			
	AHAMADA Kassim (suppléant(e))			

Année Scolaire 2020 – 2021
Séance n° 3

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE POLYVALENT JACQUES BREL
Jeudi 26 novembre 2020

A 18 h 15, le quorum étant atteint (17 votants) le Conseil d'Administration peut commencer.
Monsieur Moyroux, proviseur adjoint du lycée polyvalent, explique l'absence de monsieur le proviseur qui a été retenu au tribunal en tant que représentant de l'établissement.
Monsieur Zekri, membre du collège PATOSS, accepte d'être secrétaire de séance.

Le Procès Verbal du CA du 5 novembre 2020 est soumis au vote :
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : Le compte-rendu du CA du 5 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour :

1. Contrats et conventions ;
2. Présentation du budget 2021 ;
3. D.B.M ;
4. Questions diverses

L'ordre du jour est soumis au vote :
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1 ➢ Contrats et conventions

a) **Contrat Orange** : L'autorisation de signer l'abonnement Fibre avec la société Orange pour les BTS SIO. Le contrat a une durée d'un an à 47 euros hors taxe par mois.
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : Le contrat de la société Orange est adopté à l'unanimité. *(45)*

b) **Contrat AIJE :** La société AIJE s'occupe de l'entretien des espaces verts du lycée pour une période d'un an (1er janvier 2021 au 31 décembre 2021). Le prix forfaitaire est de 5 140 euros.
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : Le contrat AIJE est adopté à l'unanimité. *(57)*

c) **Contrat de maintenance PAM :** La société PAM Services assure la vérification et la maintenance préventive des installations de fermeture automatisée. Deux visites forfaitaires sont prévues pour un parc constitué de trois portails coulissants automatisés et une porte basculante automatisée. Le coût est de 455 € pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : le contrat de maintenance PAM est adopté à l'unanimité. *(48)*

d) **Contrat maintenance de dégraissage Dombes Hottes Nettoyage :** Le contrat avec l'entreprise Dombes Hottes Nettoyage pour le dégraissage et l'entretien des circuits d'extraction des hottes de cuisine du LPO J. Brel. Il est conclu pour une durée d'un du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Prix du contrat : 779.76 €
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : le contrat maintenance de dégraissage Dombes Hottes Nettoyage est adopté à l'unanimité. *(46)*

e) **Convention CFA Ducretet :** une convention d'utilisation de locaux du lycée J. Brel pour des formations initiales et continues au profit d'apprenants du CFA. La durée d'effet de cette convention intermédiaire s'étale du 31/12/2020 au 31/12/2021.
17 suffrages exprimés : 16 POUR - 1 ABSTENTION - 0 CONTRE : La convention CFA Ducretet est adoptée à la majorité. *(47)*

f) **Convention de mise à disposition de locaux scolaires (Région) :** La présente convention vaut autorisation d'occupation temporaire, par l'organisateur, du domaine public régional constitué par les locaux scolaires du « lycée ». Elle précise les périodes et les conditions de mise à disposition de ces locaux scolaires.
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : La Convention de mise à disposition de locaux scolaires (Région) est adoptée à l'unanimité. *(56)*

g) **Convention la Machinerie :** L'autorisation de signer une convention précisant les liens établis pour la saison 2020/2021 avec le théâtre la Machinerie pour les projets suivants :
* Projet 29 Parcours artistique
* Projet 30 Atelier chorégraphique autour du spectacle « Millésime »
* Projet 31 : Projet RAP et écriture autour du spectacle « qui va garder les enfants »
* Projet 32 : Corps et espace
* Projet 33 : Projet à chacun sa fable
* Projet 34 : Projet théâtre – Folie, différence et altérite

Coût global = 5 380 € dont euros pris en charge par le lycée
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE: La Convention la Machinerie est adoptée à l'unanimité. *(41)*

h) **Convention avec le collège Luther King :** La présente convention a pour objet de répondre à la demande du lycée Jacques Brel de mise à disposition par le collège Martin Luther King, établissement d'accueil, d'un logement de fonction au profit de monsieur Paul ASSUNÇAO, adjoint gestionnaire logé par nécessité absolue de service dont le logement est occupé jusqu'au 31 juillet 2021 au sein de l'établissement d'affectation.
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE: La Convention avec le collège Luther King est adoptée à l'unanimité. *(49)*

I) **Convention ARCOMVAL 2 :** La convention de subvention conclue entre l'Agence Erasmus + France / Education Formation et le GIP-FIPAG, qui a pour projet la réalisation du projet n° 2020-1 FR01- KA102-078599 « ARCOMVAL 2 » au titre du programme Erasmus+ : mobilité de l'enseignement et e la formation professionnel.
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : La Convention avec le collège Luther King est adoptée à l'unanimité. *(43)*

j) **Convention de mise à disposition de locaux scolaires (CEFI) :** La présente convention vaut autorisation d'occupation temporaire, par l'organisateur, du domaine public régional constitué par les locaux scolaires du « lycée ». 12 et 13 avril 2021 de 7h à 17h.
17 suffrages exprimés : 17 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : La Convention de mise à disposition de locaux scolaires (Région) est adoptée à l'unanimité. *(58)*

Arrivée d'un parent d'élèves : passage à 18 votants.

2 ➢ <u>Présentation du budget 2021</u>

L'adjoint gestionnaire, Monsieur Assunçao présente le budget 2021.
18 suffrages exprimés : 18 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : La Convention avec le collège Luther King est adoptée à l'unanimité. *(43)*

3 ➢ <u>D. B. M</u>

L'Adjoint-Gestionnaire informe les membres du conseil d'administration des modifications au budget suivantes :

<u>Pour information</u> : DBM N° 17 : Dotation complémentaire de 14 457 € du Fond Régional d'Investissement.

<u>Soumis au vote</u> : DBM N° 18, 4 composantes :

1 : Ventilation du reliquat de Fonds social : Tout le reliquat de Fonds social est mis sur le fonds social lycéen et collégien.
2 : Correction du bilan d'entrée du Fonds Social : - 623.56 €

3 : Correction du bilan d'entrée du Fonds de Vie Lycéenne : + 250.49 €
4 : Prélèvement sur FDR de précaution pour terminer l'année 2020 : 30 000 €, répartis de la façon suivante : 20 000 € ALO Chauffage Urbain et 10 000 € SRH Contribution entre services de l'établissement.
18 suffrages exprimés : 18 POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE : La DBM n° 18 est adoptée à l'unanimité. *(52)*

4➢ Questions diverses

4.1 Question du collège enseignant

Nous demandons la possibilité d'utiliser en classe les chaînes et autres médias de transmission de vidéos à des fins pédagogiques tels que Youtube, Dailymotion qui sont une mine de ressources pédagogiques...

Réponse de la direction : Monsieur Moyroux rappelle que la connexion Internet du lycée se fait par ADSL, mais il s'engage à ce renseigner sur l'état du réseau. Monsieur Braiki *(représentant de la commune)* avait insisté sur le fait de ne pas hésiter à faire intervenir la municipalité à ce sujet.

4.2 Tarifs 2021 :

Lors du conseil d'administration du 8 octobre 2020, il a été présenté les tarifs de restauration scolaire pour 2020-2021. Or la Région a gelé les tarifs des élèves ce qui rend la décision du conseil d'administration du 8 octobre 2020 caduque. En ce qui concerne, l'augmentation des tarifs aux personnels cela reste inchangé.
18 suffrages exprimés : 11 POUR – 2 ABSTENTION – 5 CONTRE : l'augmentation des tarifs pours les personnels est adoptée à la majorité. *(50)*

4.3 Plan de continuité pédagogique :

Monsieur MOYROUX présente le plan de continuité pédagogique mis en place par la direction. Ne connaissant pas le devenir de l'épidémie, le renouvellement du plan à l'identique jusqu'aux congés de février est soumis au vote, en effet, il apparaît plus simple de revenir à une situation « normale » en cas d'arrêt de la pandémie que de prévoir un retour à la normale puis d'être obligé de tout réorganiser si la pandémie se poursuit. Bien entendu si les conditions sanitaires le permettaient un retour à l'ordinaire serait priorisé.
18 suffrages exprimés : 18 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE est adoptée à l'unanimité.

20 heures départ de monsieur Bayrem Braiki (représentant de la commune), passage à 17 votants.

4.4 Délégation de signatures pour information

Monsieur Coursodon donne délégation à Madame Sylvie BONNET et Monsieur Olivier MOYROUX, proviseurs adjoints, pour le suppléer en cas d'absences ou empêchement le concernant supérieur à quatre jours, y compris dans les fonctions d'ordonnateur et ce dans tous les domaines.
Monsieur Coursodon donne également délégation à Monsieur Paul ASSUNÇAO en ses qualités d'adjoint-gestionnaire pour toute opération financière dont le montant n'excède pas 800 € Hors Taxes.

4.5 PFMP

Madame Pagès (D.D.F.P.T.) explique que suite au confinement du mois de novembre 2020 et la fermeture des commerces. Les dates des PFMP des classes de TMRCU et TCAPV sont reportées sur deux semaines du 7 au 19 décembre 2020 au lieu des 4 semaines prévues du 02/11/2020 au 28/11/2020.
17 suffrages exprimés : 17 POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE : Modifications des dates des PFMP pour les classes de TMRCU et TCAPV sont adoptées à l'unanimité.

Fin de séance à 20 heures 20

Le Secrétaire de séance

M. ZEKRI

Le Président de séance

M. MOYROUX
En l'absence de M. COURSODON